CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E170748** **VALABLE JUSQU'AU** **25/06/2027**

ÉDITÉ LE 31/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2004

Raison sociale : TEAMSOL

Forme juridique : SARL

Capital : 31 500

22 IMPASSE DE L'ANCIENNE FERME
38540 GRENAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE CEDEX 451647051

Siret : 451 647 051 00031

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 81 07588

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 57834863

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 57834863

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 06 89 57 94 09 **Fax :**

Portable : 06 89 57 94 09

Responsabilité légale :
BORIE BRIGITTE CO-GÉRANT / BORIE CHARLES CO-GÉRANT / GIBAJA BRIGITTE CO-GÉRANTE

Site Internet :

E-mail : teamsol@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 436 225 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)	5	25/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/07/2026 15:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.